

Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis no 83-2011-2016
Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lots des espaces publics
Deuxième étape du chantier :
Crédit d'ouvrage pour la construction de la passerelle « Rayon vert »,
l'aménagement des places Nord et Sud et des parkings vélos

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Les 4 commissions des Conseils communaux de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens chargées d'étudier le préavis intercommunal no 83-2011-2016 se sont réunies le mardi 25 août 2015 à 20 h 00 à la Grande salle du Motty à Ecublens, tout d'abord afin d'assister à une présentation du projet.

Mme Huguenin, Syndique de Renens était présente, ainsi que des Municipaux des quatre Communes, M. Grütter, responsable du projet à la Commune de Renens, des représentants des CFF, des TL et M. Krayenbühl, délégué aux grands projets ferroviaires à l'Etat de Vaud. Ces personnes ont répondu aux questions posées pendant et après la présentation du projet.

Dans un deuxième temps, après la présentation, les diverses commissions se sont réunies dans des salles séparées afin de délibérer indépendamment. Pour Crissier, la commission était composée des membres suivants :

M. Yves Besson	PS
M. Jacques Carnal	ROLC
M. Claude Paillard	ROLC
M. Jean-Claude Pollien	CDC
Mme Arlette Regamey	CDC, présidente-rapporteure
M. Ernest Rüegger	ROLC
M. Anton Zysset	CDC.

Mme Nathalie Jaton, Municipale et M. Toledano, chef du service des infrastructures, étaient présents afin de répondre aux éventuelles questions encore en suspens.

La commission les remercie pour les renseignements complémentaires et les réponses aux questions posées lors de la séance.

Contexte

Le projet de rénovation de la gare de Renens est un vaste projet devisé à plus de 390 millions de francs, dont les CFF assument la plus grande partie. La part des communes, avant déduction des subventions, est estimée à environ 33.9 millions de francs, dont 6.1 millions ont déjà été votés en 2011 et 2013.

Le présent préavis a pour but de financer la part des travaux dévolus aux différentes communes, soit la construction de la passerelle qui franchira les voies CFF, l'aménagement des places au Nord et au Sud de la gare et les parkings vélos.

Le projet

Le chantier de la rénovation de la gare de Renens s'étalera sur plusieurs années, jusqu'en 2022. La construction d'un nouveau passage sous les voies vient de débuter, les quais seront élargis et prolongés afin de permettre d'accueillir des trains de plus de 400 mètres et une nouvelle marquise, avec des matériaux rappelant ceux de la passerelle, sera mise en place.

C'est la raison pour laquelle la construction de la passerelle devra suivre l'avancement des travaux CFF pour les appuis sur les quais 2 et 3, les travaux du sous-sol du bâtiment CFF et du nouveau quai M1. Au Nord, le niveau de la rue du Terminus devra être abaissé pour le futur quai commun CFF/tram et la construction de l'appui sur le quai 4.

La passerelle sera construite et financée par les communes, avec des subventions fédérales et cantonales, mais la propriété en sera rendue aux CFF à la fin des travaux pour des questions de situation territoriale et de maintenance de l'ouvrage. L'entretien courant (balayage, arrosage et entretien des plantes et éclairage public) sera néanmoins assuré par la ville de Renens.

Au niveau cantonal, les demandes de subventions seront soumises au Grand conseil fin 2015-début 2016; cependant aucune décision ne pourra être prise avant l'accord formel des communes.

Stationnement

Pendant 5 ans, il n'y aura plus de possibilité de Park & Ride à proximité de la gare de Renens. Seules 8 places « dépose-minute » sont prévues pendant la durée des travaux. Pour remplacer le Park & Ride existant, 50 places sont prévues à terme dans le futur bâtiment CFF.

Les membres de la présente commission regrettent cette situation et demandent à la Commission de projet d'étudier la possibilité de prévoir un stationnement de type Park & Ride également pendant la durée des travaux.

Modification du tableau financier récapitulatif

Après contrôle du préavis intercommunal par notre chef du service des infrastructures, il s'avère que les annexes A et B contiennent des erreurs.

Si le total du préavis est identique, le tableau de l'annexe A montre un coût pour la passerelle de CHF 20'151'000.- au lieu de CHF 20'145'000.-, et un coût pour les places de CHF 5'540'000.- au lieu de CHF 5'546'000.-, selon documents annexés au présent rapport. Soit une différence de CHF 6'000.-, une fois en plus et une fois en moins, pour un total similaire.

La part de Crissier représente 1/8 du coût total, soit CHF 3'475'000.-. De ce montant, il nous sera remboursé les subventions fédérales et cantonales, ainsi que l'apport de CFF Immobilier, soit une estimation de CHF 2'478'000.-.

Prise de position de la commission

Il était temps que le projet de rénovation de la gare de Renens avance, également afin de favoriser le report modal. C'est donc à l'unanimité que la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions du préavis municipal No 83/2011-2016 telles que présentées.

Pour la Commission, la Présidente-rapporteure
Arlette Regamey



Crissier, le 8 septembre 2015